

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 021/2018

OBJET : Finances : Budget Primitif 2018 de la commune.

L'an deux mille dix-huit, le 10 du mois d'avril à 19 heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Delphine BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Philippe JANIN/ Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Régine RODRIGUEZ / Marc LEROY.

PROCURATIONS : Françoise DAMILANO à Cathy DINI / Sonia CHAKROUNI à Romain BIANCHI / Pierre VESTRI à Jean Yves LESSATINI.

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant la nécessité d'adopter le budget primitif 2017 détaillé ci-dessous

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 409 401,63€	4 409 401,63€
Investissement	9 175 202,50€	9 175 202,50€
Total	13 584 604,13€	13 584 604,13€

Il est décidé au Conseil Municipal de valider le budget primitif 2018 de la commune.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

Absents : 0

Pour : 18

Contre : 5

Abstentions : 4

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 16/04/2018

Affichage le : 20/04/2018